

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 07 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 du mois d'avril à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal 1^{er} avril 2025.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Anne DUNAN, Stéphane AUZERAL, adjoints,

Raphael BENOIT, Jean Laurent PEREZ, Jean-Philippe DELARUE, Sylvie BIRABEN, Kate MARIE, Jean Pierre BUERBA.

ABSENTS EXCUSES

Jean Baptiste GRANGE

Laura LAVILANIE

Anne Laure JEAN BAPTISTE procuration à Raphael BENOIT

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 11 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Kate MARIE est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **10 mars 2025**.

Le compte rendu du conseil municipal du **10 mars 2025** est approuvé à l'unanimité.

ELAGAGE DE LA FALAISE DERRIERE LE CENTRE DE SECOURS – DEVIS

(48-2025)

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°40-2025 du 10 mars 2025, le conseil municipal avait approuvé l'acquisition de la parcelle AD84 située quartier Bon Rencontre au-dessus du bâtiment des pompiers. Cet achat permettra le bon déroulement des travaux de réfection de la toiture et évitera des dégradations ultérieures.

Pour ce faire, l'entreprise FTS propose d'élaguer cette falaise pour un montant de 5 760€ HT.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de valider le devis de l'entreprise FTS pour le montant de 5 760€ HT et d'autoriser Mr le Maire à signer toutes pièces afférentes.

Au registre sont les signatures,

Philippe CARRERE

Maire d'Arreau